

CONJONCTURE FINANCIÈRE

Taux des crédits aux entreprises Martinique 2^e trimestre 2026

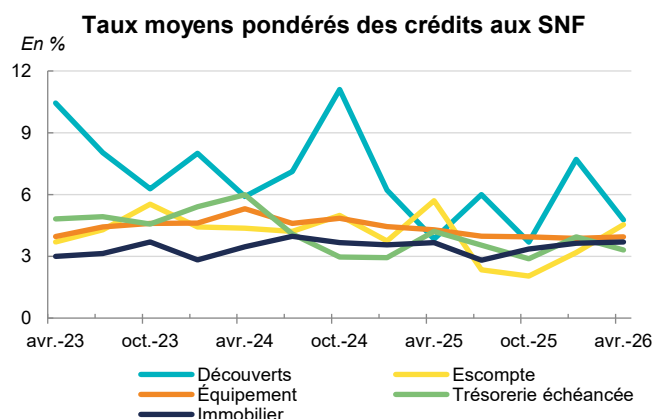
APRÈS UNE HAUSSE EN DÉBUT D'ANNÉE, LE COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES ÉVOLUE DE FACON PLUS CONTRASTÉE

Au deuxième trimestre 2026, les taux moyens des crédits aux entreprises s'inscrivent en très légère hausse s'agissant des financements long terme, tandis qu'ils repartent à la baisse pour les financements court terme. Pour leur part, les taux directeurs de la Banque centrale européenne, qui avaient stoppé leur baisse et étaient restés stables depuis un an, ont été relevés en juin 2026.

- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** et celui des **crédits immobiliers** augmentent faiblement (respectivement +7 et +6 points de base – pb – sur le trimestre). Ils s'élèvent à respectivement 3,94 % et 3,70 % (soit +37 pb et +18 pb par rapport aux taux moyens en France entière). La durée moyenne de financement est de 13 ans pour l'équipement, et de 17 ans pour l'immobilier.

- À l'inverse, le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** recule, après une hausse sensible en début d'année (-65 pb, après +107 pb au trimestre précédent). Il s'établit à 3,30 %, et demeure plus faible qu'au niveau national. 80 % des crédits de trésorerie échéancée sont souscrits à taux fixe en Martinique, contre 22 % en France entière. Pour sa part, le taux moyen des **découverts** fléchit à 4,77 % (-294 pb sur le trimestre, après +402 pb), soit un niveau proche du taux moyen national.

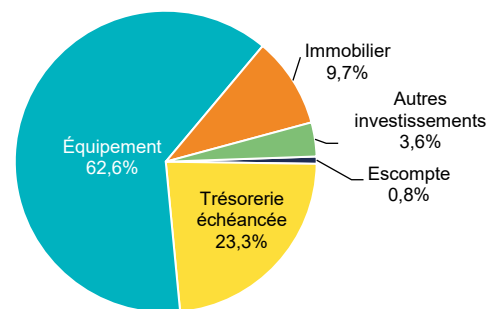
Caractéristiques des nouveaux crédits aux entreprises en Martinique



Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

© IEDOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



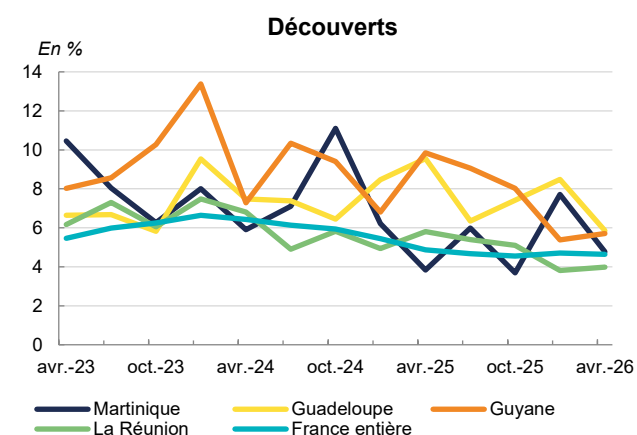
Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

© IEDOM

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyens pondérés en avril 2026 (%)		Taux moyens pondérés en janvier 2026 (%)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	4,77	4,64	7,71	4,71	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	3,30	3,68	3,95	3,62	24	33	80	22	4,95	3,55
Équipement	3,94	3,57	3,87	3,46	160	113	99	78	4,15	3,60
Immobilier	3,70	3,52	3,64	3,49	207	191	100	80	-	-

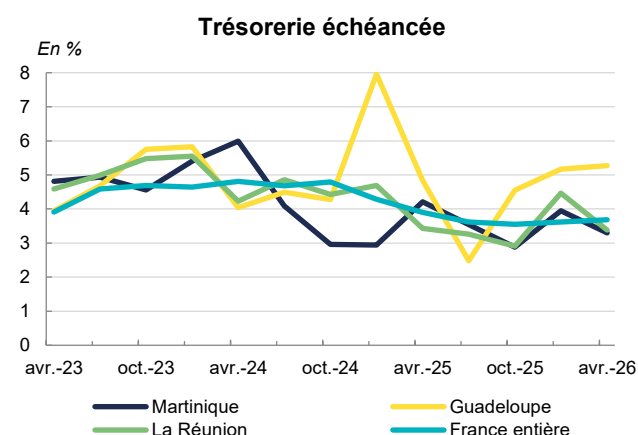
Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



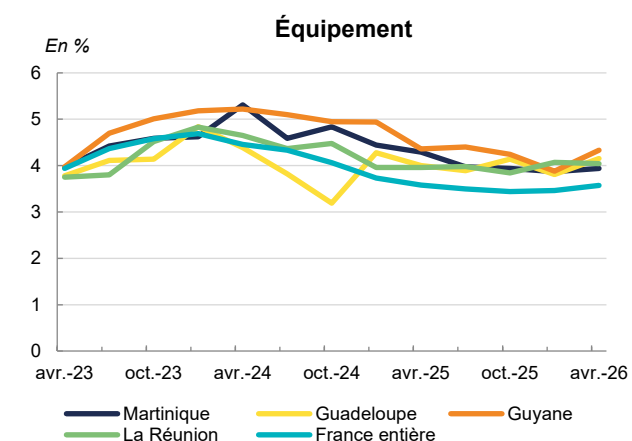
Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

© IEDOM



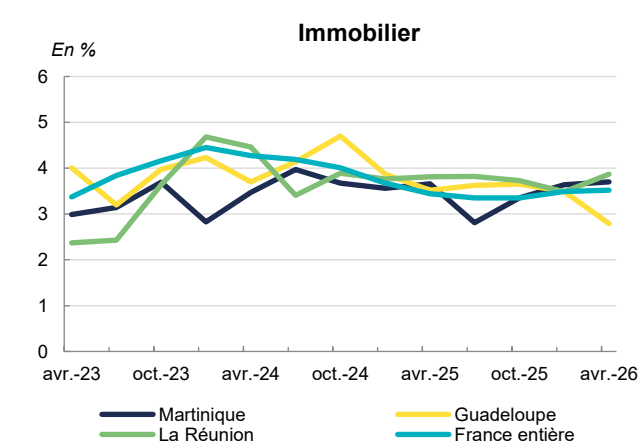
Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

© IEDOM



Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

© IEDOM



Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

© IEDOM

Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : P. CROISSANDEAU ■ Responsable de la rédaction : J. IDIER

Rédaction : E. COYAN ■ Éditeur : IEDOM